



## ➤ Harcèlement sexuel : savoir distinguer, alerter et signaler

La loi du 2 août 2021, en alignant la définition du harcèlement sexuel au travail sur celle du code pénal, renforce la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Mais concrètement, qu'est-ce que le harcèlement sexuel et l'agissement sexiste ? Êtes-vous concerné(e) en tant que victime, témoin ou intervenant ? Comment et à qui signaler ces comportements ? Quelles actions mener pour répondre aux obligations de prévention ? En une demi-journée, cette formation vous enseigne les notions essentielles pour identifier, alerter et signaler.

### Objectif de la formation

Aider l'entreprise à mieux identifier les comportements de harcèlement sexuel et comprendre l'intérêt de mettre en œuvre une réelle politique de lutte de prise en charge des agissements sexistes.

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel au travail
- Identifier les obligations de l'employeur
- Appliquer les bons réflexes pour prendre en charge un harcèlement sexuel
- Connaître les aides internes et externes afin d'orienter



#### Public concerné

Dirigeant, manager, représentant du personnel, référent harcèlement, service RH, service de santé au travail interne, préventeur, service social au travail



#### Prérequis

Aucun prérequis



#### Modalités

En distanciel



#### Durée

1/2 journée (soit 3h30)



#### Tarifs

Session de 8 à 16 pers. max  
Inter : 150 € net par pers.  
Intra : devis sur demande

## Programme

### Identification des situations de harcèlement sexuel au travail

- Définition des différents concepts
- Travail sur les représentations à partir de cas concrets

### Obligations de l'employeur

- Rappel du cadre légal
- Obligation de détection, prévention et protection

### Bons réflexes

- Le droit d'alerte, la preuve et la politique de prévention
- Exemple d'un protocole interne

### Aide interne et externe

- CSE, référent harcèlement, service de santé au travail et service social
- Structures locales et nationales, numéros d'urgence

## Méthode et moyens pédagogiques

- Travail sur les représentations
- Pédagogie et méthodes interactives (quiz, brainstorming, cas pratiques)
- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations à partir d'étude de cas
- Échange de pratiques
- Des ressources méthodologiques et documentaires sont mises à la disposition des bénéficiaires à la fin de la formation

## Intervenant

Formateur prévention santé en milieu professionnel, spécialisé en santé au travail, référent harcèlement.

## Évaluation

- L'évaluation des acquis s'effectue tout au long de la formation, à partir d'exercices pratiques, de temps d'échanges dans le groupe et d'un quiz en début et fin de formation.
- L'évaluation de la satisfaction générale des participants s'effectue en fin de formation, via un questionnaire de satisfaction.

Chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la session de formation reçoit une attestation de réalisation.

## Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de pouvoir leur assurer une orientation efficace et un accueil dans les meilleures conditions, les personnes en situation de handicap peuvent contacter avant la formation, le référent Handicap, Claire Baudin, à l'adresse : [formation@n.aquitaine.mutualite.fr](mailto:formation@n.aquitaine.mutualite.fr).

## Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par téléphone ou email. Elles sont closes 15 jours avant la date prévue de la session.

